



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 53166

### Texte de la question

M. Bernard Bosson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des effectifs IATOS dans le département de la Haute-Savoie. Ces derniers ont voulu alerter les pouvoirs publics par un récent mouvement de grève et évaluent le déficit d'emplois IATOS à 200 personnes (sur un effectif de 1 800). Cet état de fait associé aux contraintes de la réduction du temps de travail et à la forte démographie de la Haute-Savoie fait craindre que, dans ce département, l'éducation nationale ne puisse répondre à sa mission de service public qu'attendent légitimement parents d'élèves, enseignants et IATOS. Il lui demande en conséquence quelles mesures il entend prendre pour renforcer les effectifs IATOS dans les différents établissements scolaires de Haute-Savoie.

### Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, les besoins de l'académie de Grenoble font l'objet d'un examen particulièrement attentif : ainsi, lors de la rentrée scolaire, 55 emplois de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service, de santé et sociaux (IATOS), créés en loi de finances initiale, lui ont été attribués. Par ailleurs, les moyens obtenus dans le cadre de la loi de finances rectificative ont permis de renforcer les effectifs de personnels sanitaires et sociaux à hauteur de 25 équivalents-temps plein (un médecin, 20 infirmières et 4 assistantes sociales), et la dotation académique en crédits de suppléances a été augmentées d'une somme correspondant à 30 équivalents-temps plein. L'effort engagé en faveur de cette académie sera poursuivi en 2001, lors de la répartition des 1 600 emplois IATOS inscrits dans le projet de loi de finances. Conformément aux règles de déconcentration, la ventilation des moyens entre les cinq départements de l'académie de Grenoble relève de la compétence de la rectrice. Cette dernière se tient à la disposition de l'intervenant pour lui donner toutes les informations souhaitées sur le volume de la dotation attribuée au département de la Haute-Savoie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Bosson](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53166

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 30 octobre 2000, page 6183

**Réponse publiée le :** 25 décembre 2000, page 7351